

# POUR UNE ANTHROPOLOGIE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE<sup>(\*)</sup>

Jean-François BARÉ

"Si la théorie a les mains pures, elle n'en a pas moins des mains".

(Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*)

## Pourquoi l'anthropologie ?

On présente ici les motifs et les grandes lignes d'une recherche anthropologique qui procédait, au départ, d'une question simple : comment rendre compte de l'action des institutions modernes ayant pour vocation explicite "le développement" (dit parfois "économique", parfois "économique et social"), qu'elles soient "grandes" (comme la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement - B.I.R.D. -) ou "petites" (comme les Organisations Non Gouvernementales - O.N.G. -) ? En tant que telles, ces institutions sont mal connues, comme d'autres formes sociales propres aux sociétés industrielles. Il semblait qu'elles étaient spécifiquement constituées, et que cette spécificité rejaillissait sur la nature même de l'intervention économique pour "le développement". De ce fait, le projet de départ, considérant ces formes institutionnelles comme des faits culturels et sociaux parmi d'autres, est résolument descriptif, et se garde de toute polémique que ce genre de domaine a la singulière caractéristique de susciter à l'infini.

Mais ce projet, ainsi défini, ne pouvait se contenter de porter son attention aux faits institutionnels eux mêmes : les "corpus" de référence et d'analyse qui en définissent les contours, l'économie du développement, voire l'économie moderne tout court, devaient faire l'objet d'une attention au moins égale.

D'où le titre très général de cet article : le cadre de l'étude est nécessairement fort vaste. D'où encore la nécessité d'aborder en premier lieu, à titre d'exemple, quelques questions anthropologiques posées par la sémantique du mot développement dans la théorie économique

---

(\*) Cet article et la recherche qu'il présente bénéficient de nombreux commentaires et échanges, tout d'abord avec les collaborateurs des enquêtes en cours, (consultants et fonctionnaires de la Banque mondiale, fonctionnaires de la C.E.E., membres de l'administration tunisienne, de projets U.S.A.I.D., responsables de bureaux d'études). Je suis reconnaissant à mes collègues Jacques Charmes, Jean-Pierre Chauveau et Philippe Couty de l'Orstom du dialogue que je peux entretenir avec eux ; je remercie Gérard Lenclud d'avoir relu le manuscrit. Je reste évidemment seul responsable des points de vue exposés dans ce texte. Des extraits en sont parus dans le Bulletin collectif "Economies en transition" de l'ex-département H de l'Orstom (1987).

Extrait de : E.R., janv.-juin 1987, 105-106, "L'anthropologie et le développement" : 267-298.

(cf. infra), avant de présenter rapidement quelques modalités et problèmes du travail "de terrain" *stricto sensu* (cf. infra). Le passionnant thème d'étude constitué par les rapports entre histoire, systèmes culturels et macro économie, constitutif de la recherche présentée, ne peut être abordé que de façon cursive (pour des exemples : cf. Baré 1987). Dans le cadre imparti, un aussi vaste thème ne peut être présenté que de façon sommaire.

C'est pourtant bien ce vaste champ d'investigation (le développement économique comme processus historique, comme *corpus* conceptuel et comme dispositif institutionnel et social) qui paraît imposé par, disons, les catégories locales en présence. Les notions de développement et de sous développement font sens dans le vocabulaire commun. Dans la mesure où il existe des liens indissolubles entre macro-économie et développement, le "développement" atteint à différents titres toutes les sociétés du monde. Enfin des ensembles humains organisés, dont la réalité en tant que *corporate groups* ne peut être mise en doute, définissent leur action en référence à la notion de développement sans la spécifier autrement, les mots "économique" et "social" tendant à disparaître de leur label. Il en va ainsi par exemple de la B.I.R.D. (une partie de la Banque Mondiale) et des banques régionales et nationales dites "de développement", de l'Organisation pour le Développement et la Coopération en Europe (O.C.D.E.), de la Direction Générale du Développement (dite aussi "Dégé 8") de la Commission des Communautés Européennes, voire de l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, etc. En ceci, ce projet procède directement de cet axiome d'importance décisive dans la méthode anthropologique selon lequel "l'informateur a toujours raison", et la "réalité indigène" est à prendre au sérieux(1).

Le sens du mot développement est en effet sujet à de trop nombreuses variations historiques, à de trop nombreux commentaires et acceptations pour que l'on puisse se permettre de passer sous silence les énoncés locaux (ce qu'en disent les acteurs). On se trouve dès lors, j'allais dire malgré soi, dans la situation archétypique du "terrain" anthropologique.

Mais ceci ne doit pas nous faire entrer dans une transe relativiste : l'industrialisation, l'augmentation de la productivité agricole, du revenu par tête, la couverture des "besoins fondamentaux", tout ceci existe et relève bien du "développement" tel que l'entend l'économie. Le paradoxe suivant doit attirer l'attention de l'anthropologue : le "développement", phénomène réel et identifié, est soumis, sous ses différentes formes (théorie économique, institutions du développement, processus historique), à des pressions contradictoires qui tendent à sa désintégration comme objet cohérent et spécifique. Le "décollage" des Nouveaux Pays Industrialisés (N.P.I.) d'Asie n'est pas superposable au

développement de l'Europe ; on doute toujours des possibilités de comparaison entre indicateurs économiques de régions ou de pays différents ; on ne sait pas de manière sûre s'il y a une ou plusieurs théories économiques du développement, etc. Entre toutes ces oscillations le terme même de "développement" fait problème ; il ne peut donc être que provisoirement entendu, jusqu'à sa discussion, soit dans son acception classique comme phénomène repéré par l'économie politique (en résumé, la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme par une croissance économique auto-entretenue et équilibrée)(2), soit comme l'ensemble des dispositifs "d'aide au développement", deux acceptions fréquemment confondues.

Un tel propos, orientant l'anthropologie vers les sociétés industrielles et vers ce qu'on peut considérer comme en étant le "coeur" - l'Economie avec un grand E - [Dumont 1983 ; Sahlins 1980] reste inhabituel dans la discipline, même si l'on porte attention, comme c'est mon cas, à différents trajets intellectuels d'une nature comparable me semble-t-il, et que "l'air du temps" semble rapprocher(3). Son exposé nécessite donc un détour que l'on fera aussi bref que possible, avant d'entrer dans le vif du sujet.

Ce projet suscite me semble-t-il deux questions essentielles, qui paraissent d'ailleurs irréductiblement liées entre elles. La première, désormais classique, concerne les conditions de possibilité d'une anthropologie des sociétés industrielles mais la deuxième pourrait être : "qu'est-ce que l'anthropologie a diable à faire avec le développement économique", un champ d'étude qui selon les points de vue peut apparaître d'ordre purement "technique", comme un mélange douteux d'éthnocentrisme et d'impérialisme, de paysanneries déplacées et de cheminées d'usines, ou comme relevant de la catégorie "ce n'est pas ma tasse de thé". Le "développement" procédant à l'évidence, au moins sous sa forme conceptuelle et institutionnelle, des sociétés industrielles elles mêmes, dites aussi "développées", c'est par cette dernière question que je voudrais commencer.

Cette discussion serait considérablement allégée si l'on admettait que l'anthropologie n'a en tant que telle rien à voir avec le "développement" -sinon qu'il s'agit d'un fait social, et c'est là en somme toute la question- pas plus qu'elle ne devient un système lignager du seul fait qu'elle en parle. Cela suppose donc que l'on traite le "développement" comme un ensemble de formes socio-historiques et culturelles spécifiques, celles là mêmes qui définissent la vocation de l'anthropologie. C'est la position soutenue ici.

Cela suppose encore que l'on pratique à l'égard du sujet d'étude cette retenue du jugement si indispensable à l'enquête anthropologique, et que l'on se garde d'orienter la démarche selon tel ou tel choix éthique

ou idéologique -adhésion bête à ce qui serait "le progrès" ou position d'anthropologie dite "critique" au départ mais généralement muette sur ses propres prémisses.

Plus généralement, le point de vue qui sous-tend à ce projet est que l'anthropologie ne peut être définie par un objet qui serait posé dans le réel comme en dehors d'elle, pas plus que la physique n'est définie par la juxtaposition hypothétique des métaux lourds, du spin de l'électron, ou de la chute des corps. Dans le cas de l'anthropologie, l'homogénéité de cet objet resterait d'ailleurs à démontrer, comme en témoigne l'indécision et l'imprécision des termes qui sont censés le désigner (sociétés " primitives", "exotiques", "non industrielles", etc.). L'anthropologie au sens employé ici est définie par la dimension du réel qui la fonde et qu'elle a spécifiquement reconnue, la culture, entendue comme la mise en oeuvre de "schèmes symboliques déterminés, mais qui ne sont jamais les seuls possibles" [Sahlins 1980 : 8], schèmes qui n'en sont pas moins efficaces. De ce point de vue, la question de savoir si une anthropologie des sociétés industrielles est possible tombe d'elle-même, à moins de considérer que les membres de ces sociétés agiraient par on ne sait quel miracle dans un univers sans choix et sans habitus, sans spécificités de concepts, de langues, d'organisation sociale et d'histoire, bref dans une rationalité sans rareté qui relève, à vrai dire, d'une hypothèse de science fiction. Le fait que "le caractère unique de la civilisation occidentale réside peut être dans l'illusion que la société et l'économie sont construites de manière pragmatiques" [Sahlins 1980 : 262] et que ceci puisse, à certains égards être étendu au développement économique constitue à l'évidence un phénomène d'un autre ordre, que l'anthropologie n'a pas à tenir comme une donnée mais dont elle a bel et bien à rendre compte. L'inspiration générale de ce projet se situe donc dans le droit fil de la réflexion, à mon sens décisive et peut être insuffisamment perçue, de l'ouvrage de M. Sahlins, *Culture and Practical Reason*.

Mais les questions qui peuvent se poser à propos des rapports entre anthropologie et développement économique sont aussi d'une autre nature ; ce sont les questions liées à l'instrumentalisation des sciences sociales et à l'"action"(4).

On ne peut certes militer pour l'ignorance ; mais on doit tout autant remarquer que la connaissance (anthropologique, notamment) et l'action (notamment économique, dont procède le "développement" sous sa forme institutionnelle), sont des processus de nature différente. "Chaque domaine d'action", rappelle P. Veyne, "a sa logique cachée qui oriente les agents indépendamment de la conscience qu'ils en prennent [...]" [1971 : 168].

Si, d'ailleurs les résultats de la recherche ici présentée avaient une utilité, ce serait certainement celle d'une meilleure connaissance des systèmes d'action à l'oeuvre dans l'intervention économique ou dans l'intervention dite "de développement", systèmes d'action dont la réalité ne parle pas d'elle-même.

L'anthropologie, de même, sait exactement reconnaître un système lignager ; mais elle ne sait pas, par elle-même, s'il faut ou non augmenter la productivité de l'agriculture dans la région considérée, et si oui, elle ne sait pas, s'il faut *louer*, *prêter*, ou *donner* un tracteur, et à qui : à chaque lignage, aux seuls aînés, à tous les hommes, ou aux seules femmes ? Elle sait encore moins s'il faut donner plutôt des tracteurs, des médicaments ou des tracts intégristes, et si oui, comment le faire de manière "optimale" ; en tant que telle elle ne le saura jamais, car le projet qui la fonde historiquement et scientifiquement n'est pas une praxéologie(5). On peut d'ailleurs douter qu'"une" praxéologie de développement, indépendante de la multiplicité des valeurs et des situations, existe jamais. C'est donc que les règles sont ailleurs. Loin de moi, donc, l'idée de vouloir confiner l'anthropologie sur ce qui serait son petit nuage, ou de dénier à quiconque sa liberté dans l'action sociale ; mais en portant attention à l'économie moderne il n'est pas plus question de s'aventurer dans ce qui me semble être la considérable confusion des débats, internes et externes à la profession, sur ce qu'il conviendrait ou non en tant qu'anthropologue de faire "pour", "contre" voire "dans" ce qui serait le "développement". Cette question mérite certainement beaucoup d'intérêt, mais me semble-t-il à titre de *case study*, en ce que ses conditions d'énonciation pourraient bien être communes à celles, nécessairement spécifiques, qui organisent le discours même du développement.

Pour ce qui concerne le choix du thème, il procède évidemment, outre les hasards d'un itinéraire personnel, de ce que l'on peut sans grand risque considérer comme l'importance des "modèles" économiques occidentaux dans l'histoire des sociétés du monde, et de l'attention pourtant comparativement faible accordée par l'anthropologie *stricto sensu* à ces questions, dans le cadre d'enquêtes directes. Cette entreprise reconnaît bien sûr toute sa dette envers ceux des grands travaux anthropologiques et historiques du temps portant attention aux sociétés "modernes" ; mais elle est consacrée à des aspects plus spécifiques. On doit certes reconnaître les richesses de l'anthropologie dite "économique", mais c'est bien plutôt d'une anthropologie de l'économie qu'il s'agit ici, les motifs de cette distinction devant être renvoyés en note pour ne pas alourdir ce texte(7). La littérature spécialisée sur les questions de "développement" est considérable, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'anthropologie, sinon par hasard et un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. *A contrario* de nombreux et riches travaux d'économistes et d'historiens définissent à cet égard des perspectives où

l'anthropologie a toute sa place, mais où elle semble répugner à s'installer(7).

En quoi, donc, le "développement" relève-t-il de l'anthropologie ? D'abord comme catégorie d'un système sémantique.

### **La notion de développement comme catégorie d'un système sémantique**

*La catégorie de développement dans le champ de l'économie politique.*

Considérer le mot "développement" comme une catégorie sémantique pourrait, à certains égards, apparaître comme un truisme. Puisque cette catégorie relève d'une discipline à vocation scientifique on pourrait d'ailleurs faire la même remarque à propos de beaucoup de ses homologues, notamment en sciences sociales ; pensons ainsi aux débats anthropologiques sur la notion de "structure", dont on peut penser qu'ils étaient pour une part largement liés à l'irréductible halo sémantique de la notion ; de même, d'après R. Boyer, les difficultés de la théorie économique de la "régulation" tiennent en partie à l'ambiguïté de ce mot [1986:58].

Porter attention au terme "développement" sous cet angle ce n'est donc pas le renvoyer dans les ténèbres extérieures, mais c'est rappeler qu'il est opératoire dans la mesure même de son aptitude à signifier. Or ce qui est banal bien que généralement ignoré n'est pas nécessairement inutile.

Si en effet le "développement" offre quelques caractéristiques sémantiques irréductibles (s'il s'agit, en somme, d'une catégorie "locale"), et s'il s'agit aussi, comme c'est le cas, d'une catégorie très englobante, il paraît logique de supposer que tout ce qui en procède - vision historique du développement, "théories" du développement, institutions et politiques de développement- en est marqué.

Or le "développement", c'est aussi un mot du vocabulaire courant. Ce mot ne peut donc, par cette sorte de rupture spatio-temporelle si caractéristique des mythes, perdre ses caractéristiques sémantiques sous prétexte qu'il est imprimé chez Cujas ou au M.I.T., au lieu de sortir de la bouche d'un docteur du quartier, qui pense du fils de sa cliente qu'il s'est "développé", quand bien même il renvoie à une définition spécifique dans l'économie politique.

Passons sur les intéressantes perspectives de philologie historique que l'on ne peut envisager dans ce cadre, et rappelons brièvement ce que l'on entend par une "catégorie sémantique". Pour des raisons exposées ci-dessous, on doit porter une attention particulière à la notion de

catégorie sémantique minimale, les "lexèmes" ou "taxons" de "l'ethnoscience" : il s'agit de termes intraduisibles (comme beaucoup de monèmes). Ainsi, le *maitso* malgache ou le *ninamu* tahitien réfèrent à la fois à notre "bleu" ou à notre "vert" (en supposant que notre propre compétence linguistique au sens de N. Chomsky soit parfaitement homogène) ; mais ils ne signifient ni "bleu", ni "vert", ni "les deux". Comme catégorie sémantique minimale le mot développement offre cette deuxième particularité de ne faire sens que dans un environnement sémanticolologique particulier (un "système" lié à des règles d'accord, ou syntaxes). Ainsi, on ne peut pas dire en malgache qu'un steak est "*maitso*", mais on peut dire en français qu'un steak est "bleu" ; on ne peut pas parler de "développement bleu", mais on peut parler de "développement rural" (Sur ces questions voir, par exemple, Goodenough ed. [1964] ; Tyler, ed. [1969]). Or, si le mot "développement" a un sens spécifique dans l'économie politique, il paraît impossible de définir une frontière sémantique incontestable entre lui et les autres notions dont l'histoire des idées économiques nous apprend qu'il procède ; c'est un cas archétypique de système sémantique. Au premier rang de ces notions qui font système vient celle de croissance économique.

### *Le couple sémantique développement/croissance*

Quand les manuels d'économie définissent le mot "développement" c'est toujours pour le distinguer de celui de croissance, ce qui montre déjà que l'un et l'autre sont étroitement liées dans l'esprit des économistes comme dans la diachronie de la pensée économique (pour la variété historique et synchronique des définitions, voir Hagen [1982], Guillaumont [1985] citant Higgins, Bruton, Kindleberger, Perroux, Aron, Austruy, Lebret, etc.).

De fait, la notion paraît faire fortune dans la décennie 1960 alors que l'on s'avise que la croissance économique ne produit pas nécessairement des effets sur ce que l'on identifie comme "sous-développement" ; il en va ainsi par exemple de la satisfaction des "besoins fondamentaux". Dans la diachronie de la pensée économique comme dans l'histoire "réelle", "développement" procède donc inéluctablement de "croissance".

Les définitions du mot "développement" constituent un véritable Inventaire à la Prévert. Pour s'en tenir à l'usage le plus homogène, les critères distinctifs généralement retenus sont, toujours dans le cadre de la croissance économique : la satisfaction des "besoins fondamentaux", l'opposition entre les aspects "qualitatifs" du développement comme croissance économique "optimale" et les aspects "quantitatifs" de la croissance, le caractère structurel du développement, le caractère de processus auto entretenu, la capacité de rendre explicite quelque chose

d'implicite ; (ainsi, dans le "développement" d'une figure géométrique, d'une photographie ou d'un raisonnement).

Aucune de ces définitions n'est vraiment dépourvu de sens, mais toutes posent des difficultés.

Soit l'acception d'un passage de l'implicite à l'explicite, accentuée par exemple par A.O. Hirschmann [1964] (la plus proche de l'acception étymologique de "déplier"). Cela suppose que des ensembles économiques recèlent en leur intérieur des virtualités qu'il faudrait mettre au jour. Comme le relève C. Castoriadis [1977:138] on est alors dans la *phusis* aristotélicienne, selon laquelle la nature est définie par ses fins (*telos*) et il existerait donc une norme de devenir, (*entelechia*) : il en va ainsi de l'utilisation du mot "développé" dans l'expression "pays développés". Pourtant, le développement au sens d'une croissance économique "qualitative" est par définition un *processus* et non un *état* : s'il y a développement, le développement n'a pas de fin (dans les deux sens du mot). De même, on ne peut penser la croissance de quoi que ce soit sans penser au processus temporel qui est contenu dans le terme, et donc sans penser aux réalisations virtuelles existant dans l'état initial. Soit encore l'allusion aux changements "structurels" évoquée par certaines définitions : le problème est que la croissance économique elle-même n'est guère pensable, selon les points de vue les plus classiques, à propos d'une unité économique isolée : il y faut des synergies ou des différenciations entre différents secteurs ou branches d'activité [Kuznets 1972 ; Perroux 1969 ; Lecaillon 1972] et donc de la structure. La délimitation du "développement" par l'attention portée aux "besoins fondamentaux" (la dimension qualitative) pose aussi de grands problèmes du point de vue même de l'économie politique ; ceci, malgré son côté séduisant et l'insistance éthique si nécessaire qu'elle met en avant. On ne voit pas en effet comment la satisfaction des besoins fondamentaux pourrait être simplement pensable sans une augmentation des biens et services disponibles en vue de cette satisfaction. Ecartons, pour simplifier le raisonnement, la question des inégalités "structurelles" dans la mesure où elle est commune aux processus de croissance et de développement [Perroux 1969 ; Jessua 1982]. Soit la "santé". Comment penser "la santé" sans la médecine, et comment penser la médecine sans *un certain nombre* de médecins ? Comment donc penser le passage de l'insatisfaction du besoin de couverture médicale à sa satisfaction sans penser à l'augmentation du nombre de médecins ? Ce processus est *constitutif* de la croissance économique ; il n'est pas quelque chose qu'on se paie "en plus" ou "à côté". On ne peut créer des instances de formation sans des investissements publics ou privés, liés à la définition même de la croissance. D'ailleurs, dans la mesure où les pays "développés" sont l'archétype de la définition du développement, il faut remarquer que la couverture des besoins fondamentaux s'y est opérée dans le cadre d'intégrations que l'on comprend toujours assez mal (cf. ci-

dessous), et certainement pas selon des processus purement intentionnels. Les pays développés ont historiquement défini le développement sans le savoir. La distinction "qualitative" entre développement et croissance rend perplexe l'observateur, lorsque l'on constate que la croissance elle même n'est pas pensable sans une dimension qualitative. Ainsi, on l'a dit, la croissance nécessite la mise en relation de secteurs et de branches d'activité, et donc des aménagements structuraux d'ordre qualitatif; ainsi encore, l'invention technique, si indispensable aux gains de productivité et donc à la croissance, n'est pas réductible à un processus d'ordre quantitatif.

Pour peu que la dimension "qualitative" soit employée sans précaution, on tombe rapidement dans l'incantation ("le bonheur") ou la redondance (ainsi le passage "d'une phase moins humaine à une phase plus humaine" du R.P. Lebret, *Dynamique concrète du développement*, cité par P. Guillaumont [1985:45], or qu'est ce qu'une phase "humaine" ou même "inhumaine", dans les affaires des sociétés "humaines" ?). De même, la définition par une "optimisation" de la croissance économique pose le problème, classique en économie, de définition de l'optimum [Godelier 1966]. P. Guillaumont, après une consciencieuse discussion sur les possibilités de trouver un "indicateur synthétique" de développement conclut qu'il reste "introuvable" [1985:152], alors même que "sous" développement et "développement" font sens. Tout ceci pourrait nous conduire aux spécificités des processus macro économiques, question que l'on doit hélas laisser de côté.

Force est bien de constater que ces difficultés tiennent pour une part importante aux associations sémantiques implicites dans lesquelles entre le mot lui même. La même "contagion" sémantique, tirant le sens de développement vers celui de croissance est perceptible dans nombre de commentaires contemporains concernant l'"économique" et le "social".

"*Nous investissons beaucoup en recherche-développement sur des produits qui ont une durée de vie très courte*" déclare un fabricant de couches-culottes, disant ainsi que son entreprise cherche à en vendre plus dans une période donnée (article de Nicolas Molfessis, *L'Evènement du Jeudi*, 30 juillet au 5 août 1987).

"*Face à ce développement quelle est l'efficacité de la répression ?*" écrit un chroniqueur du *Monde* à propos de l'augmentation du nombre d'ateliers clandestins en France ("Les soutiers de l'économie" Guy Herzlich, *Le Monde* 6 août 1987).

N'importe quel dictionnaire, qui retient donc l'usage "moyen" des notions évoquées, révèle l'inséparable communauté sémantique des mots "développement" et "croissance". Le *Larousse trois volumes de*

1970 (bon exemple de définition moyenne) donne ainsi, (résumé) : pour *développement* : "action de développer : le développement d'une pièce d'étoffe" ; "application sur un plan d'une surface développable ou d'un polyèdre" ; "[...] transformer une image photographique" ; "fig. extension progressive ; [...] d'une maladie" ; *Syn* [...] évolution, expansion, explication, extension, processus, progrès, progression, propagation ; "*développement économique* : *V. croissance*" (C'est moi qui souligne) pour croissance (résumé) : "augmentation de la dimension principale [...] (longueur) ; augmentation de la masse(...) ; augmentation des principales dimensions d'un ensemble économique et social, accompagnée ou non de changements de structure".

On voit que dans les deux cas, l'usage commun met l'accent sur une différence d'état d'ordre quantitatif, pour tenter de les différencier ensuite. C'est la même ambiguïté qui est transposée dans le champ économique.

Il paraît donc très difficile de penser "*développement*" sans "*croissance*", voire de les distinguer sans contestation possible ; ceci à un point tel que l'on peut se demander si la distinction qui les oppose n'est pas réductible à un *tertium quid* plus général, duquel les deux notions procèdent : un schème culturel, producteur d'une taxonomie analogue à la fameuse énumération des animaux chinois évoquée par M. Foucault. De fait, les courants d'analyse repérables chez les experts en développement peuvent parfois paraître constituer autant de permutations structurales relatives à ce qui est censé unir ou opposer "*développement*" et "*croissance*" ; ainsi, à la "*croissance sans développement*" dénoncée par J. Austruy dans les années 1960 répondit le "*développement sans croissance*" d'Abdelkader Sid Ahmed dans les années 1980. Dans cette mesure, l'opposition ou plutôt le schème croissance/développement peut paraître relever de cette opposition entre raison pratique et raison culturelle dans laquelle M. Sahlins voit un autre schème, fondateur de la culture occidentale moderne : il y aurait d'un côté les choses qui sont utiles, mesurables et que nous connaissons bien (les objets et les services) et de l'autre le "*qualitatif*" avec ses élaborations bizarres et changeantes, dont le discours du développement ne sait trop que faire quand bien même il ne cesse depuis peu d'en parler (le confort hospitalier, la hiérarchie à Samoa, la littérature persane, la musique, un pèlerinage à Bénarès, l'interdit alimentaire de la tortue ou la nouveauté des couches-culottes). Certes il faut un peu d'argent pour vivre à Bénarès comme ailleurs, un piano est aussi une marchandise et un professeur de littérature relève des "*dépenses des administrations*" ; mais le problème est à partir de quand y-a-t-il confort hospitalier, pourquoi Bénarès et pas Dehli, pourquoi le piano et non l'accordéon, et même "pourquoi la littérature ?" On comprend mieux sous cet angle comment le développement peut en définitive apparaître comme une sorte de "*cadeau bonux*" que l'on trouve un peu par hasard dans un paquet de

croissance (cf. ci dessous) : la mystérieuse distinction "qualitative" (la raison culturelle) ne prenant forme que par le rejet hors d'elle de ce qui serait l'utilité rationnelle (la raison pratique) alors que chacune est informée par l'autre. Remarquons qu'on se trouve encore ici dans cette alternative sens/fonction (l'opposition entre ce qui signifie et qui sert relevée par Augé dans le champ de l'anthropologie [1979]. Remarquons encore que cette alternative pourrait alors qualifier la marque, sur l'économie comme discipline et comme dimension du réel, de la culture occidentale dont elle procède.

L'existence d'un schème signifiant renvoyant dos à dos raison culturelle et raison pratique tout en les associant pourrait d'ailleurs constituer une caractéristique de quelques "points aveugles" des théories du développement comme de l'intervention économique. Les échecs, universellement reconnus de prévision et d'explication de la théorie du développement ou plus généralement de la théorie économique (Boyer [1986], dossier "Une science ?" réuni par M. Beaud dans *Le Monde* du 17 Mars 86) peuvent souvent paraître résulter, au-delà des écoles et des conjonctures, d'une tendance à "diviser la difficulté en autant de parties nécessaires pour ne pas la résoudre" [Sahlins]. Cependant, constater que "tout est dans tout" ne fait pas avancer le problème. Les approches les plus novatrices semblent en tout cas condamnées à recomposer des totalités implacablement démembrées par quelque chose qui a donc échappé à la conscience des analystes, et l'a informée malgré eux. La récente "théorie de la régulation" à la française insiste sur la spécificité de formes institutionnelles qui médiatisent le rapport entre choix économiques individuels et équilibres généraux ; or qu'est ce que cette spécificité, sinon un fait d'ordre anthropologique au sens défini ci-dessus ? L'école de la régulation rappelle à cette occasion que l'on ne saurait "opérer de dichotomie entre l'économie pure d'un côté, le social de l'autre" [Boyer 1986 : 54] ; mais combien de fois ce rappel a-t-il été opéré par les économistes ? C'est dire *a contrario* à quel point cette dichotomie reste prégnante. Il y a à cet égard des difficultés de fond : s'il y a un champ économique, c'est... qu'il traite d'économie, c'est-à-dire de la valeur, non pas de la société : l'économie est *par définition* aveugle aux formes sociales, même si elle sait que ce sont des gens organisés spécifiquement qui produisent et détruisent la valeur (voire les remarques à cet égard de P. Veyne [1971:167]). De même S.C. Kolm [1987] doit chercher dans le croisement de l'"ethos" bouddhiste et du modèle de l'*homo oeconomicus* les raisons des surprenantes performances de nombreux pays asiatiques, qui ont échappé à la prévision et que n'expliquent aucun facteur économétrique de "raison pratique" (ni l'aide américaine, ni la masse de population, ni les prix de dumping, ni le niveau des salaires) pas plus qu'aucun facteur "résiduel" ou "culturel" (sociétés "autoritaires", "capacité d'imitation", etc.). Les même caractéristiques, pour être très bref, se retrouvent dans l'intervention de développement, où à l'identification des "blocages socio culturels" des

années 1960 succèdent une constellation hétérogène d'approches visant à s'adapter aux "cultures locales" ; mais ces approches ne traitent que fort rarement l'intervention de développement comme le fait "culturel" et "local" qu'elle est bel et bien, lui abandonnant, en somme, la "raison pratique".

On peut donc d'ores et déjà constater non seulement que rien n'empêche de traiter de manière anthropologique le "développement" comme corpus théorique et donc comme dispositif institutionnel, mais qu'il paraît difficile de faire autrement.

Admettons en tout cas que le "développement", ce soit la croissance économique et un petit quelque chose de qualitatif en plus : que ce soit une "bonne" croissance. Le premier problème, ce n'est même pas de savoir ce qu'est une "bonne" ou une "mauvaise" croissance, c'est qu'on ne sait pas *expliquer* la croissance économique en des lieux et temps donnés, et que dans cette mesure on ne sait pas ce qu'est la croissance économique. S.C. Kolm rappelle la perplexité à cet égard des approches économétriques ou économiques les plus notoires telles que celle de E. Denison [1967] ou de Carré, Dubois Malinvaud [1972] pour ce qui concerne la France [1986, p. 113].

Au-delà de la capacité descriptive générale de la notion de croissance économique, on ne sait pas s'il y a *la croissance* ou *les croissances*. Les phases de croissance française s'accompagnent généralement en France d'un déficit du commerce extérieur, en Allemagne d'un excédent ; ces facteurs jouent un rôle important dans la nature même de la croissance. Or c'est, dit on, parce que l'Allemagne dispose d'une industrie d'équipement qui manque à la France, laquelle doit alors importer plus d'équipements pour répondre à la demande intérieure ; mais pourquoi en est-il ainsi ? On n'en sait rien (exemple emprunté à Jessua [1982 : 326]).

Quand on parle de développement, on parle donc de quelque chose qui n'est identifiable qu'en opposition avec autre chose, que l'on ne connaît pas vraiment. Cela dit, rien ne serait plus déplacé et d'ailleurs plus éloigné du propos de ce texte que de se livrer à un procès de l'économie, dont certains économistes se chargent d'ailleurs avec férocité(8). Pour ce qui concerne la théorie économique du développement, force est bien de constater qu'on se trouve, à propos des définitions mêmes du terme fondateur, dans une situation strictement identique à celle du terrain anthropologique, alors qu'un "informateur" dévide imperturbablement les logiques taxonomiques de sa culture. Si le taro noir est noir, c'est qu'il n'est ni rouge, ni blanc.

## Le développement, mais le développement de quoi ?

Le "développement" constitue une catégorie sémantique particulière non seulement par sa place dans un champ sémantique général, mais par les relations sémantiques implicites qui l'unissent de manière indissoluble aux "agrégats" de la macro-économie et à la comptabilité nationale. Quelque chose comme "le développement d'une maisonnée" est impensable ; si l'on peut parler de "développement régional" il n'y a au sens strict de développement que national ; les "indicateurs de développement" prennent pour base la nation. Or la "balance des paiements" française ne serait pas ce qu'elle est si l'Alsace et la Lorraine étaient allemandes ; il y a déjà là quelqu'indication de ce que l'anthropologie -en l'occurrence, une anthropologie historique- a encore à faire avec le "développement", tenant compte de l'attention qu'elle porte déjà au processus de production de cet étrange objet, la "nation". Mais on peut tout aussi bien retourner le propos : en tant qu'il est indissociable de la comptabilité nationale, le "développement" comme ensemble de formes historiques et culturelles particulières est créateur de nation (entendue comme l'intégration de formes économiques particulières), que ce soit pour le meilleur ou pour le pire.

On perçoit mieux alors comment les agrégats de la comptabilité nationale sont non seulement des inventions techniques efficaces et rébarbatives, mais des instruments culturels qui, pour être efficaces, n'en sont pas moins contingents. Pour parler du développement de Tahiti, on doit déjà savoir au juste ce qu'est Tahiti, et ce n'est pas si facile (avec les transferts publics ou sans ? avec les lignes d'aviation, ou non ? etc.) ; on doit en tout cas inéluctablement parler d'un produit intérieur brut, d'un produit intérieur net, des dépenses des administrations, de formation brute de capital fixe, et pourquoi pas, d'un solde industriel (la différence entre ce que l'industrie tahitienne vendrait à "l'extérieur" et ce qu'elle achèterait à l'industrie extérieure, certainement considérable dans l'ordre négatif). Le "développement" parle donc nécessairement de cette étrange chose qu'est "l'industrie tahitienne", fût ce pour déplorer son absence. "Un savoir faire", écrit Veyne à propos de la macro-économie, "n'est pas un savoir" [1971 : 172] s'il en est ainsi, c'est que l'essentiel de la macro-économie est dans le "signifiant" (dans les instruments conceptuels qui la définissent). De fait, les agrégats de la comptabilité nationale posent eux aussi des problèmes strictement analogues à ceux inhérents aux "taxonomies indigènes" de l'anthropologie.

Ainsi, le problème classique de définition de ce qui est ou non "intérieur", par opposition à "national". "Chacun de ces termes est lui-même ambigu", rappelle d'emblée P. Guillaumont [1985 : 96]. C. Jessua note : "Ce qui est produit par la nation s'appelle produit national ; ce qui est produit dans la nation s'appelle produit intérieur. [...] Intérieur, [...] c'est le principe de territorialité. En revanche [...] national [...] c'est le

principe de nationalité ou de résidence." [1982 : 87] ; mais on peut conjecturer à perte de vue sur ce qui définit comme "nationales" les activités d'un Français habitant aux Etats Unis réexportant des kiwis de Nouvelle Zélande à Bahrein, et comme "intérieures" celles d'un touriste Fijien vendant l'arc de son grand père à un chaudronnier marocain de Garges-les-Gonesse ; de même, le commerce "extérieur" n'est "extérieur" que par opposition à tout ceci. L'important, me dira-t-on, c'est la cohérence des catégories ; mais cela signifie précisément que ces catégories recèlent une part irréductible de contingence.

Il en va de même pour les sous catégories décrivant des branches d'activité. J'ai eu ainsi beaucoup de mal à comprendre, récemment, ce que la statistique tunisienne entendait exactement par "Bois et Industries diverses" ; et pour cause, car il n'y a que l'"usage" des grammairiens pour en donner les limites. D'autres appareils statistiques utilisent d'autres catégories ; en général l'universalité de la macro-économie est trompeuse, et il y a là variabilité des schèmes macro-économiques à laquelle l'anthropologie doit s'intéresser.

Dans un ordre d'idées un peu différent la "balance des paiements courants" française (balance commerciale, solde des flux de services et "invisibles" avec l'"extérieur") est en allemand "le bilan des efforts" (*Leistungsbilanz*) (cité par E. Cresson in *Le Monde*, 18 août 1987).

Le "développement" projette donc sur la surface du globe une grille de lecture (en gros, la macro-économie et la comptabilité nationale) qui est un instrument historiquement et culturellement constitué(9). Historiquement constitué : dans le cas français, l'optique "nationale" a par exemple succédé à l'optique "intérieure" pour s'y juxtaposer dans le système de la comptabilité nationale [Jessua 1982 : 88]. Culturellement constitué, car les critères d'analyse changent selon les instruments : P. Guillaumont utilise le P.N.B. lorsqu'il s'agit de repérer des niveaux de vie et donc l'"inégalité", le P.I.B. pour analyser l'activité d'un pays et donc la "richesse" [1985 : 97]. Cette référence historique implicite est en fait *constitutive* du développement dans tous ses aspects. C'est là un autre sujet d'intérêt pour l'anthropologie.

### **Le développement comme mythe d'origine**

Le développement, concept ou catégorie, renvoie inéluctablement à l'histoire des pays "développés", en l'occurrence à un phénomène historique coextensif de ce que le langage commun retient comme "la révolution industrielle" (par exemple Hobsbawm [1962 1986 (1968)], Braudel [1979, troisième vol.]). On peut évoquer à l'envi la prospérité des royaumes asante, le bonheur des ma'ohi du XVIIIème, la civilisation de la Chine impériale ou l'abondance paradoxale des chasseurs cueilleurs [Sahlins] cela ne "s'appelle" pas le développement.

Quand on parle de développement, on parle ipso facto, à un degré ou à un autre, de cette période, qui pour l'Angleterre court paraît il depuis les années 1750, pour l'Europe et les Etats Unis un peu plus tard. Tout ce qui est constitutif du développement, (même sous ses aspects les plus "modernes" comme la macro-économie, à la fois comme discipline et comme dimension du réel) ne fait sens que dans cette "longue durée"-là.

Le problème est que le développement ainsi compris n'est ni l'industrialisation, ni l'augmentation de la productivité agricole, ni l'intensification des transports, ni la mise sur pied d'un appareil d'Etat plus efficace, ni la capacité de prendre pied sur des marchés extérieurs. Le développement dans l'acception historique du terme, est défini par le fait que tout cela se passe à la fois, et "en résonance" ; quant à la mesure des "gains" et "coûts" sociaux de ce processus où, parfois, l'"opération réussit alors que le malade meurt", elle demeure du domaine de l'indécidable ; si l'on peut estimer que chacun préfère vivre plus longtemps dans une relative sécurité, notamment alimentaire, personne n'a demandé leur avis aux enfants abandonnés du Manchester de 1845 ou aux métayers en détresse de la Beauce de 1880.

Or les modalités générales et particulières de ce qui s'est passé restent, malgré la masse d'analyses qu'on imagine, passablement mystérieuses. On est en constraint de renvoyer ici aux grandes synthèses qui font autorité. Pour le "décollage" général de l'Angleterre et donc l'existence de ces synergies, F. Braudel, revenant sur son propre itinéraire en est réduit à en parler comme d'un "exploit" [1985]. E. Hobsbawm doit employer la métaphore de l'"étincelle" (*spark*) du commerce extérieur mettant à feu le "carburant" (*fuel*) du marché intérieur [1986 :48]. Il rappelle que les questions fondamentales du "comment" (*how*) et du "là et pas ailleurs" (*where*) restent largement sans réponse [ibid : 40]. A ce niveau de généralité, un mystère complet : la France de la même époque (qu'E. Hobsbawm qualifie de "paradoxe gigantesque"), dotée d'institutions idéales pour l'économie, des entrepreneurs les plus inventifs d'Europe, de considérables réserves de capital, d'un centre de finance international, est pourtant largement en retard sur l'Angleterre, économiquement parlant [Hobsbawm 1962 : 212-213] ; ce à quoi répondent les perplexes remarques de Braudel, par exemple sur la sous utilisation relative de la façade maritime française [1986].

Il en va de même pour les aspects particuliers de ce qui se passe, et qui sont pourtant souvent tenus pour des évidences premières. Ainsi les relations réciproques du profit et de l'innovation : le profit n'est pas nécessairement consacré à l'innovation, et l'innovation technique n'est pas par nature destinée à un processus de production. On peut faire du profit en se contentant de vendre de la haute couture aux riches, sans spéculer sur les chances de vendre des bas de soie artificielle aux filles de

paysans [Hobsbawm 1986 : 40]. A quoi répondent en somme les remarques de F. Braudel sur la contingence des relations entre savoir technique et processus de production (utilisation par la Chine impériale de la poudre à canon, mais pour les feux d'artifice, de la roue par les Incas, mais pour les jouets d'enfant, du moulin à vent par les empereurs d'Egypte mais pour distraire "la cour" [1985]). Ainsi encore du commerce extérieur ; l'Angleterre "décollerait" du fait de sa présence dans le monde. Mais, rappelle E. Hobsbawm, "conquérir des marchés par la guerre et la colonisation suppose non seulement une économie capable d'exploiter ces marchés, mais un gouvernement désireux de faire la guerre et de coloniser au bénéfice des entrepreneurs" [1986 : 49]. Ce que F. Braudel complète par cette phrase abrupte : "ne domine pas le monde qui veut" [1985]. On pourrait multiplier les exemples sur des faits de plus en plus spécifiques, ainsi le " cercle vertueux" de la machine à vapeur et du charbon (Rich 1977 : 4).

Tout ceci peut évidemment revêtir beaucoup d'intérêt pour l'anthropologie historique. La spécificité du développement de l'Europe -"du" développement, quoi qu'on en dise- étant non pas dans tel ou tel de ses aspects mais dans leur intégration, les remarques de Cl. Lévi-Strauss sur les "cumuls" de hasard et les séries aléatoires de l'histoire (dans le beau texte malencontreusement nommé *Race et histoire*) ou sur les rapports bien connus, évoqués aussi par P. Veyne entre théorie des jeux et macro-économie, sont certainement susceptibles de riches prolongements. De même l'importance de la dimension contingente voire aléatoire de la "révolution industrielle" devrait convaincre, s'il en était besoin et surtout si cela faisait sens, que "les Européens" ne sont pas par nature plus intelligents que les autres (ni moins d'ailleurs).

Mais pour notre propos, ce qui est déterminant est de noter que, dans la mesure où le "développement" est un phénomène historique très particulier, l'on ne sait pas exactement de quoi l'on parle quand on en parle : on ne peut en parler que sous cette menace d'une régression à l'infini évoquée par Cl. Lévis-Strauss à propos de la perception du temps historiques [1962]. Dans ce sens, le mot développement constitue à lui seul un mythe d'origine, entendu comme la concaténation de problèmes logiques liés à la perception du temps historique. Ainsi, parler de "développement" dans l'état actuel des choses ce n'est pas dire grand chose de plus que les *ma'ohi* à propos du fondateur de l'univers : "Depuis des temps immémoriaux existait le grand *Ta'aroa*, l'origine. [...] *Ta'aroa* se produisit lui-même dans la solitude ; il était son propre parent, n'ayant ni père ni mère".

## *Les théories du développement comme schèmes narratifs d'un mythe d'origine*

Dans ce sens encore, toute théorie du développement et à certains égards toute praxéologie du développement constitue un schème narratif -une manière spécifique de raconter une histoire- lié à l'histoire économique et sociale de l'Europe, qui en fournit la référence obligée, si ce n'est l'"intrigue", au sens de P. Veyne ; si ce n'est par la lecture des processus historiques, c'est par les instruments nécessairement macro-économiques utilisés, qui découlent de ces processus. Critiquer les théories du développement comme ethno-centristes est redondant.

Sur ce point, il y a d'autres difficultés préalables, qui ne tiennent pas tant à "prendre parti" qu'à identifier des corpus réellement autonomisables les uns des autres ; or il est difficile voire indécidable de savoir où "couper". Des corpus distincts sont bien identifiés, cependant, par la rumeur publique des économistes, soit au plan le plus général (théorie "classique", "néo-classique", "marxiste", par exemple Hagen [1982 : 83 sq.] soit comme des appendices logiques dérivant des premières sans pour autant s'y confondre, que l'on pourrait nommer les "écoles" du développement (l'industrie industrialisante, le développement rural, le développement auto-centré, le "*development from below*" etc.). Ce sont ces corpus auxquels on se réfère en termes de narration [Brunner & Turner 1986 et les travaux de P. Ricoeur].

L'exigence de "globalité" ou de synchronie apportée par le développement comme phénomène historique est en effet irrémédiablement menacée, à peine reconnue, par la temporalité inhérente à la théorie comme à l'intervention macro-économiques. Dans un cas, la théorie découlant elle même de l'histoire - plus, me semble-t-il que dans d'autres sciences- ne peut se fonder que sur une observation *a posteriori* ; elle est donc condamnée à reproduire, d'une manière ou d'une autre, tel dispositif de ce qui s'est déjà passé (voir ci-dessous) ; dans l'autre, l'intervention ou "l'aide publique" doivent bien commencer par quelque chose. Dans le "développement" comme activité, il y a donc toujours un "d'abord" et un "ensuite", qui ne devrait pas être là. Soit ainsi l'industrie : mais, d'abord la petite ou d'abord la grande, d'abord dans les zones riches (c'est plus facile) ou les zones pauvres (c'est plus nécessaire) ? Mais alors, *quid* de la production alimentaire ? Soit alors l'agriculture ; mais *quid* des équipements agricoles d'origine industrielle ? Soit l'industrie et l'agriculture -mais on ne sait pas ce qu'est l'optimum, et l'on ne sait pas *a fortiori* s'il y a jamais eu un optimum en Europe (voir supra). Le fait indéniable et encourageant que les dispositifs de l'Aide Publique au Développement sont spécialisés dans tous les secteurs de l'activité "économique et sociale" ne signifie pas qu'ils savent ce qu'est une intégration optimale de ces secteurs, pas davantage qu'ils sauraient la susciter, et encore moins que tout pourrait être fait

ensemble : intégrés ou non, ces dispositifs doivent donc "raconter une histoire" : c'est bien ce à quoi revient la division même en "services" ou en "directions" des institutions du développement, qui avec l'hydraulique, qui avec les engrais, qui avec les petites entreprises, qui avec les ponts et les routes, etc., divisions qui par définition n'ont pas de raison particulière d'agir de manière intemporelle et intégrée.

Ces remarques pourraient paraître polémiques si l'on ne rappelait la grande difficulté de la tâche ; mais surtout si l'on ne disposait d'exemples reconnus du caractère "schématique" au sens littéral des théories et des praxéologies du développement, que l'on ne peut guère expliquer sans référence au "signifiant" diachronique ou historique, si l'on veut, qui les constitue.

Un premier point parmi d'autres à l'appui de ces remarques est généralement méconnu peut être parce qu'il est banal : il concerne l'existence même d'une multiplicité de théories portant sur quelque chose de singulier dans tous les sens du terme, "le" développement. Il n'est ni évident ni démontrable, par exemple, que les critiques réciproques et croisées que s'adressent les théories libérale et marxiste, disons, soient jamais parvenues à une sorte de *tertium quid* par lequel on pourrait démontrer qu'elles parlent bien de la même chose, fût-ce en termes différents : qu'ont à se dire *l'homo oeconomicus* à l'âme d'entrepreneur, heureux gaillard flottant dans une infinité de choix libres et *l'homo marxistus* consubstantiellement aliéné ? Quelque chose d'autre parle donc au travers de ces théories, de l'ordre de "*phyllums*" culturels et historiques. P. Veyne considère par exemple que "la théorie néo-classique constitue la culture la plus appropriée aux besoins d'un historien" [1971 : 174]. Mais plus généralement, ces théories ne font sens que dans leur succession : il n'est pas exagéré d'avancer que Marx ne fait sens que par rapport à Ricardo.

Mais il y a des faits bien connus de la théorie économique. Un très célèbre article de W. Arthur Lewis, par exemple, parlait en 1954 du développement économique en termes d'"offre de main d'œuvre illimitée" [le mot illimité étant entendu en relation avec la demande, et non en soi].

Dans l'esprit de Lewis cette offre était essentiellement constituée par les agriculteurs et procédait de l'exode rural ; il y a de bonnes raisons de penser que cette conception répétait, fût-ce inconsciemment, les phénomènes strictement analogues de l'Europe de l'avant guerre voire de l'Angleterre en voie d'industrialisation, à cette différence majeure qui tient à la nature de l'augmentation de la productivité agricole, constituant en l'occurrence tout le problème. Malgré l'optimisme, sur ces questions, d'analystes pourtant mesurés comme E. E. Hagen [1982] la croissance urbaine en Afrique ou Amérique latine n'a pas été

coextensive, que l'on sache, d'une croissance de l'agriculture (pour une critique de la conception de Lewis, voir par exemple Charmes [1980].

Si l'on écarte les théories en considérant qu'elles sont très éloignées de la réalité de l'action économique, les "écoles" du développement ne cessent en tout cas de répéter ces phénomènes diachroniques. Lorsque le "développement" (sous sa forme institutionnelle) commence en Afrique, rappelle J. Giri [1986], c'est les grands projets industriels que l'on privilégie, en pensant (contrairement aux idées reçues à cet égard) que l'agriculture a fait l'objet d'une attention trop exclusive, et que les pays africains nouvellement indépendants "méritent" une industrie. On peut conjecturer à perte de vue sur les échecs et les réussites de cette phase, mais en tout cas le développement "rural" ne fit sens que par succession à ces "éléphants blancs" du jargon ; des variations et sous-variations se succèdent ou se juxtaposèrent dans la diachronie. A l'intervention qui n'osait pas toujours se qualifier de "lourde" succéda l'intervention qui se glorifiait d'être légère, dans le cadre de laquelle les Canadiens se juxtaposèrent aux Français, suivis ou précédés par les Américains, les Hollandais, les Belges ; mais l'"industrie industrialisante" d'Algérie restait fidèle au culte soviétique de l'acier. La pensée sociologique investissant la théorie du développement, l'inégalité fut parcourue dans tous les sens. Aux théories du "trickle down" un moment chères à la Banque mondiale (diffusion des richesses des classes supérieures vers les classes inférieures) se juxtaposa le "*development from below*" de certains milieux "progressistes" anglo-saxons ; quand l'ensemble de cette configuration fut traversée, surgit cette extraordinaire acrobatie intellectuelle, somme toute impensable et incestueuse, du développement "auto-centré" ; pendant ce temps, apparurent des contre-pieds de l'histoire économique, "chocs" et "contre chocs" pétroliers, "décollage" de l'Asie, etc. qui fournissaient autant d'"embrayeurs" de la théorie économique. A l'heure où nous parlons, il ne serait pas invraisemblable que l'on en revienne aux bonnes vieilles "étapes de la croissance" de Rostow, critiquées en leur temps pour leur évolutionnisme et leur éthnocentrisme, et que Ph. Couty nous dit "se dérouler majestueusement devant nos yeux" [1984].

Théories et écoles semblent devoir répéter différents aspects de la représentation qu'elles se font d'une configuration historique, qu'elles parcourent ; or on ne peut répéter "totalement" la croissance économique de l'Europe ou des Etats-Unis, et c'est bien en ceci que ces corpus sont organisés par des schèmes culturels. En ceci, ils paraissent relever strictement de la pensée mythique telle qu'en parle Cl. Lévi Strauss, qui rappelait déjà voici plus de vingt ans que "rien ne ressemble plus à la pensée mythique que la politique" [1963].

"Insoucieuse de partir ou d'aboutir franchement, la pensée mythique n'effectue pas de parcours entiers ; il lui reste toujours quelque

chose à accomplir. Comme les rites, les mythes sont interminables" [1964 : 14].

On aborde ici, bien sûr, la question de la récurrence en économie et dans l'action économique. Cette question n'est pas nouvelle, très particulièrement en ces années de retour en force de ce que l'on identifie comme "le libéralisme", où l'on "re-découvre" Adam Smith. Elle n'a d'ailleurs pas échappé aux économistes eux-mêmes. A. O. Hirschmann voit dans tel passage de Keynes "le même argument que celui employé au XVIII<sup>e</sup> siècle par le Dr Johnson [...]" (en l'occurrence la pulsion d'enrichissement comme canalisant "certains penchants dangereux de la nature humaine" [1980 (1977) : 120] ; E. E. Hagen voit dans la priorité à l'agriculture un point de vue "physiocratique" [1982 : 142]). Cependant le constat de la récurrence du discours économique n'est, d'une part, pas toujours présent à la conscience des acteurs, et il n'est donc pas inutile de le faire ; mais surtout, reconnaître la récurrence ce n'est pas l'expliquer, tâche pourtant importante : s'il y a récurrence, c'est que l'on parcourt une configuration finie. On peut dès lors se demander s'il existe des théories véritablement nouvelles du développement ; de fait, en cherchant bien on trouve quasiment toujours un "double" antérieur d'une théorie ou d'une école présentée comme nouvelle. J.-P. Chauveau me rappelait récemment que quelque chose comme le "développement communautaire", parfois vécu comme le *nec plus ultra* de la nouveauté, était disponible dès les années 1940 dans l'Asie coloniale anglo-saxonne.

Tel est, en tout cas la référence implicite des institutions consacrées au développement, aux formes elles-mêmes hétérogènes.

### **Le développement en action : les institutions**

Bien que les institutions du développement soient l'objet spécifique de l'enquête de "terrain" présentée ici, on a été contraint d'en passer par tout ce qui précède. On est contraint ici de se cantonner aux aspects généraux, des réflexions plus concrètes ou plus spécifiques devant paraître en leur temps. Les institutions du développement ne sont pas séparables de la théorie économique ; le "développement" ne semble pas pensable sans elles. En effet, malgré le déjà ancien problème de l'"aide qui doit tuer l'aide" elles constituent bel et bien des éléments *constitutifs* de la vie économique mondiale : on imagine mal le monde sans "la Banque", les pays dits "A.C.P." (Afrique Caraïbes Pacifique) sans la C.E.E. ou l'Afrique francophone sans le F.A.C., le F.E.D., l'U.S.A.I.D. ou les O.N.G.. On peut rentrer à cet égard dans toutes les polémiques que l'on veut, toujours est-il qu'il s'agit d'acteurs, dits parfois de "régulation", présents à titre structurel dans les flux économiques existants. Pour ce qui concerne la B.I.R.D. par exemple, issue des accords de Bretton Woods en 1944, c'est bien cette idée keynésienne de régulation, associée à celle de l'intervention publique qui

motive sa fondation ; ses chauds défenseurs, ainsi que de la Banque des Réglements Internationaux, sont d'ailleurs Keynes lui-même pour l'Angleterre, et Pierre Mendès France pour la France [Lacouture 1981]. Il n'est pas démontré que l'on puisse démêler ce qui leur revient ou non de l'évolution économique du monde, de la même manière qu'on ne peut "prouver" que la dissuasion nucléaire a jusqu'ici empêché la guerre : pour ce faire il aurait fallu que la dissuasion nucléaire n'existe pas et qu'il y ait la guerre.

Lorsqu'elles se créent, c'est le monde entier qui est censé prendre la forme d'une nation, entendue au sens évoqué ci-dessus ; les institutions publiques du développement prennent place dans une sorte d'Etat international métaphorique. Insérées dans ce que l'on nomme les "relations internationales", elles sont donc moins "étrangères" qu'elles en ont l'air ; ne serait-ce que pour cette raison que les configurations économiques et sociales des pays "à développer" ont quelque chose à voir avec celles des pays identifiés comme "développés" d'où elles tirent leur origine. Sans qu'il soit aucunement besoin de s'engager dans les vastes discussions sur l'impérialisme et l'exploitation de la "périphérie" par "le centre", la remarque de Cl. Lévi-Strauss selon laquelle les pays sous-développés le sont dans la mesure où on les développe est partie intégrante du propos [1973 : 368].

Certes "développement" et "sous-développement" sont définis non par rapport aux institutions publiques, mais dans l'histoire des sociétés civiles au sens large du terme ; les dynamiques propres de ces sociétés sont certainement majeures dans la description et l'analyse des enjeux. Mais ce que font les institutions du développement *est* aussi et nécessairement le "développement" : elles bénéficient d'une position dominante leur permettant de définir ce qu'est le développement, position qui leur est conférée par cette conjoncture particulière de l'histoire mondiale où le mot développement s'incarne dans des organisations spécifiques. Malgré une définition qui vise à être fonctionnelle -les institutions publiques emploient d'ailleurs des "fonctionnaires"- il se passe alors quelque chose de très particulier. Dans la définition des buts, une continuité historique est certes revendiquée avec le développement de l'Europe ; cependant, si comme le font très justement remarquer P. Koerner et *al* [1986] le développement de l'Europe s'est opéré dès le début du XIXème siècle dans le cadre d'échanges financiers internationaux, ceci n'était pas une "aide au développement" : cela ne faisait pas sens dans les catégories européennes de l'époque.

Lorsque ces institutions spécifiques sont créées, les catégories de "développement" et de "sous-développement" ont été historiquement identifiées et inventées par des économistes participant des puissances publiques ; le concept de l'"Aide publique au Développement" s'extrait

donc du tissu général de l'économie pour s'incarner dans l'action étatique, elle-même héritière à ce égard de la pensée keynesienne. Le problème est que dès lors, l'A.P.D. ou l'aide au développement au sens commun du terme(10) est nécessairement soumise aux règles communes des politiques publiques et qu'elle est donc orientée selon des relations particulières, qui glissent invariablement dans le "préférentiel" (il suffit à cet égard d'observer l'évolution de la politique française de coopération entre 1982, 1984 et 1986). Ce qui serait la spécificité de l'A.P.D. a du mal à se conserver par rapport aux institutions englobantes dont elle procède, *les Etats*. On pourrait donc reproduire la discussion précédente concernant les difficultés sémantiques relatives au couple développement/croissance, dans le cadre des notions "aide publique au développement/relations internationales"; déjà, à ce niveau de généralité, le développement n'est pas le "développement" tout court, mais le développement de l'Afrique francophone, de ce qui est nommé "bassin des Caraïbes", etc. Les analyses naïves sur le fait que le développement dans ce sens n'est qu'un masque d'enjeux stratégiques qui seuls seraient "vrais" oublient qu'il n'y a pas d'enjeux inter-étatiques non stratégiques; non pas au sens du jeu "La Conquête du Monde", mais simplement parce qu'aucun Etat ne peut parler également à tous les autres, au sens même où l'on ne peut "contenter tout le monde et son père".

Qu'il y ait eu par exemple - et qu'il y ait toujours à divers titres - une influence de la position dominante de ce qui serait "les Etats-Unis" dans la création de la Banque mondiale ou d'autres organisations internationales est indéniable(11), mais ne fait pas avancer la discussion d'un pouce; le problème est de savoir pourquoi "les Etats-Unis" sont là, et plus généralement de savoir ce qu'est l'égalité en matière d'intervention publique; il y a là un beau *case study*. Si l'on peut certainement critiquer tout ce qu'on veut, on ne peut, comme le rappelle Ph. Couty citant Nietzsche, "reprocher au lion d'être lion". Malgré leur définition en termes fonctionnels et universalisants, les institutions du développement n'échappent pas à ces processus historiques de production de la spécificité, qui sont la raison même de l'anthropologie. E. E. Hagen remarque par exemple que "l'histoire de la B.I.R.D. montre comment une institution peut acquérir une vie propre, différente de ce que prévoyaient ses fondateurs" [1982 : 289].

On est alors au cœur du sujet évoqué ici. La dimension anthropologique des institutions du développement tient à leur forme spécifique: plus ou moins grande multiplication des niveaux de décision et d'arbitrage, "personnalité" acquise dans le cours de l'action historique, nature des recrutements, modalités culturelles et historiques de la définition des enjeux, etc. Ce sont des thèmes classiques de la sociologie des organisations (travaux de H.A. Simon par exemple) ou de la sociologie tout court (travaux de P. Bourdieu); mais ces thèmes sont

ici spécifiés par une attention particulière aux instruments conceptuels des acteurs (à leur manière de définir enjeux et situations), aux relations entre ces instruments et l'action, bref à leur culture ; aveuglé qu'on est par la fonctionnalité du "développement", on en oublie que l'intervention de développement est le fait, en somme, de *gens*, relevant comme les autres d' historicités et des socialisations particulières. Mais il y a des thèmes relevant d'une recherche anthropologique des plus classiques, telles que "la parenté". Rien n'empêche d'envisager les "technostructures" comme des populations démographiquement particulières, et le recrutement et la circulation des individus comme des modalités d'une circulation matrimoniale : les membres de ces technostructures ont comme tout le monde des parents et des enfants.

En fait, la dimension anthropologique des institutions publiques tient aux difficultés mêmes de la définition de leur *fonction*, difficultés bien connues dans la critique anthropologique du *fonctionnalisme*. Alors que cette dernière attitude pose que les institutions ("primaires", comme la famille ou le mariage, ou "secondaires" comme les institutions du développement) doivent leur existence à des besoins qu'il faudrait satisfaire, la critique du fonctionnalisme rappelle que l'on ne peut soutenir l'existence de besoins définis en une sorte d'instant hors du temps, a-historique, pour ensuite poser que des institutions se construisent pour les satisfaire. En d'autre termes, les formes mêmes des institutions donnent aussi leur spécificité aux besoins. C'est d'une certaine manière ce que note J. Charmes, lorsqu'il rappelle que "les théories du développement sont étroitement dépendantes de la nature de la collecte d'information" [1986].

Le "développement" fournit une quantité quasi infinie d'illustrations de ces remarques générales. Les grands projets industriels de l'Afrique des années 1960 sont indissociables du poids des "grands corps" à la française (Mines, Ponts etc.) dans l'intervention et le conseil [Giri 1986] ; ce qu'on identifie *a posteriori* comme une relative indifférence envers les questions agricoles tient à l'évidence à une identification, qui demanderait à être spécifiée, des "technostructures" aux villes ; certaines campagnes de "planning familial" en Afrique de l'Est n'auraient pas pris leur forme si les femmes responsables de projet n'avaient pas été des célibataires américaines (communication orale d'un superviseur), etc.

Dans le même ordre d'idées, le politologue G. Sorman note dans un livre "grand public" que le représentant de la Banque mondiale à Abidjan "pourrait être un autre", que "s'il parle anglais ce sera avec l'accent français et vice versa" [1987:118], car, rappelle t-il en termes imagés, "le représentant de la Banque mondiale n'est pas un individu, c'est une race, comme l'énarque ou le *civil servant* britannique" [ibid.]. A ces remarques répondent celles d'un économiste de la "Banque", qui en

voit le fonctionnement, de manière un peu provocatrice, comme "très Kagébien" (du KGB soviétique), c'est-à-dire très centralisé, très pyramidal et très impersonnel, et où tout ce qui "remonte" aux directeurs de projet et aux vices-présidents doit-être "*clearé*" (Communication orale). La seule définition de ce "*clearage*", qui n'est nullement réductible à un contrôle "politique" *a posteriori*, mériterait un bon nombre de commentaires indigènes.

Cet exemple est assez d'ailleurs assez illustratif de l'esprit de cette recherche, qui met en rapport formes institutionnelles et action. Si "l'impersonnalité" de la Banque mondiale est remarquable pour des observateurs intérieurs ou extérieurs, on doit tout autant constater qu'il est difficile d'imaginer une organisation financière, propriété de 148 pays, employant plusieurs milliers de fonctionnaires relevant d'une centaine de nationalités, comme autre chose qu'une organisation "impersonnelle". Cependant l'impersonnalité n'est pas un donné, c'est un style : c'est peut être, parmi d'autres traits, ce qui définit la spécificité de la "Banque", et donc la forme des projets et des situations où "elle" intervient.

En bref, les motifs de la recherche présentée peuvent assez bien être résumés dans les remarques de R. Boyer selon qui "toute forme institutionnelle diffuse un principe de socialisation, fût-il partiel" [1986 : 59], de P. Veyne pour qui "chaque domaine d'action a sa logique cachée" (déjà cité), et plus généralement de M. Sahlins rappelant "la spécificité de la structure institutionnelle occidentale" [1976 : 212, traduit par moi].

### L'enquête : brèves remarques

Malgré les apparences, l'enquête s'apparente à une enquête anthropologique des plus classiques. Elle se construit aussi complètement que possible en fonction de ce que disent les acteurs, qu'elle peut approcher par des réseaux de connaissances plus ou moins cumulatifs. S'efforçant de s'abstraire de toute position autre que celle d'une écoute aussi bienveillante que possible, elle semble au fur et à mesure de son avancement démontrer la validité de la remarque d'Evans Pritchard selon lequel "l'informateur a toujours raison". Elle est parfois mal reçue, mais ni plus ni moins que chez des agriculteurs de Madagascar ou d'ailleurs. Les institutions publiques sont des mondes fermés et défensifs, dit-on ; mais pas plus qu'un lignage asante. On peut, dit-on, contraindre des agriculteurs à parler de leur vie sociale mais pas des diplômés d'Harvard ; mais on ne peut faire de l'anthropologie dans la contrainte. Il y a des "secrets" auxquels on n'accédera pas : mais c'est oublier que l'anthropologie ne cherche pas le *scoop* journalistique, mais les choses banales et quotidiennes ; c'est oublier que les secrets de l'économie internationale sont probablement, comme tous les "secrets",

de pauvres secrets. De même, dit-on, on n'accédera pas au conseil des gouverneurs de la Banque, ou au comité directeur du F.A.C. ; mais quelque respect qu'on leur doive, ce conseil et ce comité ne seraient rien sans le reste de l'institution ; surtout, rien ne prouve qu'un ou plusieurs membres de ces instances ne soient pas disposés à parler de leur travail.

L'enquêteur fait l'objet d'une projection, comme ailleurs ; cette projection doit comme ailleurs se réduire au fur et à mesure que l'enquête avance ; cela fait partie du travail d'enquête. Pour l'un, "coopérant" en position fragile mais assez importante dans une structure nationale d'un pays du Tiers Monde (enquête sur une "ligne budgétaire") il s'agit d'une "évaluation", un terme dont la signification exacte fait pourtant partie de la recherche ; pour l'autre, chercheur consultant qui se demande avec horreur et fascination ce qu'est diable la théorie en sciences sociales (une bonne question), il s'agit de faire une théorie des projets de développement, bien qu'on n'en soit pas là, si tant est que cela soit possible ; pour d'autres encore, très identifiés à l'institution, il s'agit de la énième agression incontrôlée contre les institutions internationales censées "tomber" sur le pauvre paysan du Tiers Monde, alors même qu'on les a prévenus de ses propres préventions contre ce genre d'attitude. De même, un agriculteur sakalava de Madagascar pourra penser que le travail généalogique, où l'on est bien forcé de relever des noms, a quelque chose à voir avec l'impôt ; que si ce n'est pas le cas, on peut certes s'intéresser à son lignage mais pas à celui de Untel qui a toujours été son pire ennemi ; qu'assister à un enterrement "royal" c'est "servir les rois". Si "l'informateur a toujours raison", ces projections, à supposer qu'elles ne soient pas réductibles, permettent en tout cas d'apprendre beaucoup sur ce qu'est l'institution vue par ses acteurs. Mais l'enquête anthropologique ne peut à l'évidence se réduire à une pure projection. Dans cette enquête comme dans celle de l'anthropologie dite classique, ce qui permet aux gens de parler c'est l'intérêt qu'ils manifestent envers leur propre vie, fonctionnaires internationaux ou non.

Les mêmes analogies sont valables pour la définition des faits étudiés ici, qui ne va pas de soi. On ne peut malgré les apparences étudier "la Banque mondiale" en tant que telle : personne ne l'a jamais vue. Mais personne n'a jamais vu non plus un lignage, qui se définit nécessairement par rapport à des gens morts et enterrés, par certains types de relations spécifiques entre des gens vivants, et non par la juxtaposition de ces gens. Cependant, à supposer même que "la Banque" existe comme un objet massif, elle n'est jamais seule : étant "fonctionnelle" elle n'existe que dans les prêts qu'elle fait, et donc dans des relations particulières avec autrui, que l'on peut appeler des "lignes", des "projets", des "missions". Ce que l'enquête peut donc décrire dans un premier temps, à défaut de l'ambitieux projet de le "comprendre", ce sont des situations toujours spécifiques mettant en rapport des acteurs économiques et

sociaux qui ne le sont pas moins. Il reste alors ce thème d'étude majeur, constamment sous-jacent à ces remarques mais peu abordé dans ce texte, du fait de la priorité donnée aux faits "occidentaux" : la marque imprimée par les sociétés "à développer" sur les institutions mêmes du développement, et la nature des dialogues et des confrontations ainsi définis.

## NOTES

(1) Cf. notamment Evans Pritchard [1973] cité par Favret [1977 : 25].

(2) Pour la variété des définitions sur laquelle on reviendra, voir les ouvrages récents d'économie du développement, parmi lesquels on retient notamment ici Hagen [1982], Guillaumont [1985].

(3) Il ne me paraît ni utile, ni possible dans le cadre d'un article de discuter à perte de vue sur ce qu'est ou non une société industrielle. La définition de R. Aron [1964], complétée par celle de société "post-industrielle" de A. Touraine [1969], me convient très bien même si elle est susceptible de nombreux commentaires. Pour le sujet abordé ici, des perspectives se recoupent sans pour autant se superposer avec les travaux de J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, Ph. Couty ; je pense plus généralement, sans exclusive ni cohérence particulière, aux recherches déjà anciennes d'ethnologie urbaine de la France impulsées par G. Althabe, à l'anthropologie politique de la même France (la même, ou une autre ?) mise en oeuvre par M. Abélès. Il y a les remarques analytiques bien connues, et particulièrement aiguës, de M. Augé, dans ses différents ouvrages ; non moins notoires et riches de perspectives nouvelles sont les travaux actuels de L. Dumont et de M. Sahlins, la dernière partie de *Culture and Practical Reason* [1976] constituant certainement un "déclencheur" de la présente recherche.

(4) Ce problème, contrairement à l'idée reçue, est probablement aussi ancien que les sciences sociales elles-mêmes, et constitue donc un thème de recherche par lui-même. Voir *L'anthropologie appliquée* de R. Bastide, les remarques de C. Robineau sur la figure historique de l'anthropologue britannique comme "médiateur" *ombudsman*.

(5) Parlant d'une science de l'action comme "le plus clair espoir des sciences humaines" P. Veyne la voit en 1971 comme "un non man's land encore inconnu" [1971 : 168]. Est-il "nommé" en 1987 ? Pour ce qui concerne la confusion générale des esprits : une personnalité connue de l'anthropologie française, voyant que je suivais la réforme de l'Orstom de 1982-1983, me demanda de le tenir au courant de ce qu'il appelait "la réflexion sur le développement" car, disait-il, cela l'intéressait. Comme je lui disais que je ne savais pas trop de quoi il s'agissait au juste, il s'écria aussitôt : "Ah ! je sais bien, le développement, c'est les réseaux stratégiques de l'impérialisme, etc.". Les dieux seraient-ils tombés sur la tête ?

Connaitre les problèmes du développement ce n'est pas les résoudre : entre la connaissance et l'action il y a des systèmes de communication et d'action. Le ministre de la Coopération rappelle en 1987 que l'une des vocations de la recherche pour le développement est d'éclairer "les responsables des politiques de développement sur les effets négatifs de certains choix" (*Discours de M. Aurillac à l'Orstom*, 19 mai 1987). Très bien, mais qu'est-ce que "négatif" ? Ce qui est négatif aujourd'hui peut être positif demain ; tel qui pense aujourd'hui que l'exode rural finit par fournir de la main-d'œuvre, dans le moyen terme, aux villes ou aux industries périphériques trouvera demain que l'agriculture est en ruine. L'arbitrage est officiellement dans les mains, disons, du "pouvoir politique" ; mais, par définition les orientations du pouvoir politique changent, quand bien même des problèmes de fond subsistent.

J'aurais mauvaise grâce après ceci de ne pas indiquer ma position. Je crois que les rapports entre l'anthropologie et les dispositifs d'intervention économiques et sociaux doivent rester dialectiques, et que l'utilité de l'anthropologie prend corps dans son dialogue avec la société civile, qui inclut dans mon esprit ces dispositifs eux-mêmes contrairement à l'acceptation "hégélienne" de la chose : en gros, il faut se parler. C'est d'ailleurs bien, me semble-t-il, ce qui est en train de se passer. Je n'ai aucune hostilité de principe envers une anthropologie "finalisée", bien au contraire, et je n'adhère nullement à la position plus ou moins implicite et plus ou moins hystérique selon laquelle parler avec le pouvoir politique est une souillure.

Quelques aventures comme celles de V. Monteil, G. Tillon et J. Servier, recrutés au premier cabinet du gouverneur général J. Soustelle lors de l'insurrection algérienne avec des devenirs bien différents, permettent d'expliquer en partie la nervosité de l'anthropologie vis-à-vis du pouvoir politique (Y. Courrière, *Histoire de la guerre d'Algérie*, t.I. Paris, Fayard, "Les fils de la Toussaint").

(6) L'anthropologie économique à laquelle on peut penser paraît, de son propre aveu, s'être dirigée vers des culs de sac [Godelier, ed., *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. Paris-La Haye, Mouton, 1974] peut-être pour avoir cru qu'une anthropologie économique pouvait être autre chose qu'une anthropologie de l'économie, ou, au moins, de ce qu'elle repère dans le réel comme l'économie. En tant que corpus historique et culturel [Dumont 1977] on peut en effet se demander si l'économie peut véritablement être autre chose qu'elle-même, fut-ce au Vanuatu.

Qu'une diversité quasi infinie de dispositifs économiques, que les théories macro-économiques de tous horizons s'épuisent à réduire, soit repérable ne paraît pas pouvoir constituer une anthropologie spécifiquement "économique" : le problème, de ce point de vue, n'est pas que ces dispositifs soient économiques, il est qu'il y ait diversité. Qu'un franc soit utilisé par un ménage français pour acheter une S.I.C.A.V. ou par un lignage soninké pour construire une mosquée ne l'empêchera jamais d'être franc dans les deux cas. Pourtant l'anthropologie "économique" ne semble pas avoir été attentive à la question : qu'est-ce que ce franc ? pensant peut-être que l'on était dès lors dans le royaume de l'économie financière ou de l'économie internationale, que l'on sortirait alors du domaine du culturel et, j'allais dire, de la condition humaine. La mosquée et le franc sont en présence, mais la mosquée n'a rien à voir avec le franc. La mosquée revêt certes un intérêt considérable, mais c'est, disons, au franc et à tout ce qui s'ensuit que le programme présenté ici porte son attention.

(7) L'itinéraire de S.C. Kolm me paraît à cet égard tout à fait exemplaire [1987]. De nombreuses remarques d'historiens, en premier lieu F. Braudel, qui font pourtant l'objet d'une importante diffusion, me paraissent ouvrir de considérables perspectives que l'anthropologie néglige, occupée peut-être à d'autres tâches ; elles concernent les spécificités des faits économiques eux-mêmes, et donc des faits macro-économiques. Ainsi de la diffusion de la tuile "canal" ou "romaine" en France [1986], de l'avance technique des flûtes maritimes hollandaises [1979], de l'importance relative de l'armée française au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les finances du royaume [1986], de la persistance de modèles juridiques distincts (E. Le Roy Ladurie, travaux en cours de P. Lamaison sur le notariat français), etc.

(8) "En économie il y a une distance entre la théorie et les données qui n'est en rien comparable à ce que je connais dans les sciences naturelles et sociales [...] Je pense que les manuels sont un scandale [...] (etc.)" *The failure of Armchair Economics*, interview de Herbert A. Simon, Prix Nobel d'économie, à la revue *Challenge*, New York, nov.-déc. 1986, citée par M. Beaud, *Le Monde*, 17 mars 1987. Pour d'autres exemples voir l'excellent texte de Ph. Couty "Les dominations en science économique", in *Pratiques et politiques de science*, Département H, Orstom, Paris 1985.

(9) Répétons que le but de ces remarques n'est pas de mettre en cause l'utilisation de la macro-économie ; quand bien même on aurait de bonnes raisons pour le faire, il s'agirait d'ailleurs d'un combat d'arrière-garde. Pour un exemple des discussions sur l'application de la comptabilité nationale aux pays "sous-développés", voir les controverses entre M. Anson Meyer [1983] et M. Blanc [1983], citées par Ph. Couty [1984].

(10) Rappelons qu'il y a Aide Publique au Développement quand les conditions économiques et financières sont considérées comme inférieures aux conditions du "marché". (En matière financière, taux d'intérêt inférieurs aux taux bancaires, par exemple.)

(11) Pour ce qui concerne la Banque mondiale par exemple, le quota de voix étant proportionnel à la participation au capital, l'administrateur représentant les USA dispose d'un quota de voix représentant 20,13% (B.I.R.D.) ou 18,74% (I.D.A.) du total, alors que le représentant saoudien qui vote aussi pour Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Les Maldives, l'Oman, le Pakistan, le Qatar, la Syrie, la République arabe du Yémen, ne dispose que de 7,10 ou 7,9% des voix (Rapport annuel 1986). Mais le fonctionnement interne ne peut être considéré comme reflétant directement cette situation ; ainsi, le conseil d'administration est aussi confronté au conseil des gouverneurs, etc.

## BIBLIOGRAPHIE

**Anson-Meyer M.,**

1983, "Le mythe de la comptabilité nationale en Afrique", *Revue d'économie politique* 1 : 86-111 cité par Ph. Couty 1984).

**Aron R., 1964,**

*Dix-huit leçons sur la société industrielle*. Paris, Gallimard (Coll. Idées).

**Augé M.,**

1979, *Symbol, fonction, histoire. Les interrogations de l'anthropologie*. Paris, Hachette.

**Baré J.-F.,**

1987, "Pour une approche anthropologique des politiques de développement", in *Economies en transition : secteur informel, développement rural et macro-économie. Anthropologie du développement*. Paris, Orstom (Bulletin du département H).

**Blanc M.,**

1983, "Note à propos de M. Anson-Meyer", *Bulletin bibliographique du Service de coopération de l'INSEE* 2, Paris (cité par Ph. Couty 1984).

**Boyer R.,**

1986, *La théorie de la régulation : une analyse critique*. Paris, Agalma La Découverte.

**Braudel F.,**

1979, *Civilisation matérielle et capitalisme* (3 vol.). Paris, A. Colin.

1985, *La dynamique du capitalisme*. Paris, Arthaud.

1986 *L'identité de la France* I. Paris, Arthaud-Flammarion.

**Brunner E.M., V.W. Turners, eds.,**

1986, *The Anthropology of Experience. With an Epilogue by Clifford Geertz*. Urbana & Chicago, The University of Illinois Press.

**Carré, Dubois, Malinvaud,**

1972, *La croissance française*. Paris, Le Seuil.

**Castoriadis C.,**

1971, *L'institution imaginaire de la société*. Paris, PUF.

1977, "Réflexions sur "le" développement et "la" rationalité" in *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe* II. Paris, Le Seuil : 131-174.

**Charmes J.,**

1980, *La problématique de la transition. Paris, note de travail multigr. du groupe INSEE-AMIRA.* 1986, "Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie", in *Tunisia : Industrial Employment*, Washington, World Bank, 73 p.

**Chauveau J.-P.,**

1986, "Le développement approprié. Mise en valeur coloniale et autonomie locale : perspective historique sur deux exemples ouest-africains", in *Histoire, histoires*, Paris, Orstom (équipe Autonomie et Dépendance, département H) : 23-43.

**Couty Ph.,**

1984, "Les dominations en science économique", *Pratiques et politiques scientifiques*, Actes du Forum "Pratiques et politiques de science", Paris, Orstom.

1987, "Figures et pratiques du développement : l'artilleur et le tisserand", "Terrains et perspectives", Paris, Orstom, 453 p., pp. 373-385.

**Denison E.,**

1967, *Why Growth Rates Differ*. Washington, The Brooking Institution.

**Douglas M.,**

1975, *Implicit Meanings*. London, Routledge & Kegan Paul.

**Dozon J.-P.,**

1955, "Quand les pastoriens traquaient la maladie du sommeil", *Sciences sociales et santé* III (3-4), Paris : 27-57.

**Dumont L.,**

1977, *Homo aequalis*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).

1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris, Esprit/Seuil.

**Favret J.,**

1977, *Les mots, la mort, les sorts, La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).

**Fua C.,**

1985, "Les voies diverses du développement en Europe", *Annales ESC*, mai-juin, Paris, Colin : 579-604.

**Giri J.,**  
1986, *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de "développement"*. Paris, Karthala.

**Godelier M.,**  
1966, *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris, Maspero (Coll. Economie et socialisme).

**Goodenough W.H., ed.,**  
1964, *Explorations in Cultural Anthropology. Essays in Honor of G.P. Murdock*. New York, McGraw Hill.

**Guillaumont P.,**  
1985, *Economie du développement* (3 vol.). Paris, PUF (Coll. Thémis).

**Hagen E.E.,**  
1982, *Economie du développement*. Paris, Economica.

**Hirschman A.O.,**  
1964, *Stratégie du développement économique* (trad. française). Paris, Editions Ouvrières (Coll. Economie et humanisme).  
1972, *Face au déclin des entreprises et des institutions* (trad. française). Paris, Les Editions Ouvrières.  
1980, *Les passions et les intérêts*. Paris, PUF (trad. française 1ère ed. 1977).

**Hobsbawm E.J.,**  
1962, *The Age of Revolution, 1789-1948*. New York, The American Library.  
1986, *Industry and Empire*. London, Weidenfeld & Nicholson (1ère ed. 1968).

**Jessua C.,**  
1982, *Eléments d'analyse macro-économique*. Paris, Montchrestien (Précis Domats).

**Koerner P., Maass G., Siebold T., Tetzlaff R.,**  
1986, *The I.M.F. and the Debt Crisis*. Hamburg, Junius Verlag.

**Kolm S.C.,**  
1987, *L'homme pluridimensionnel*. Paris, Albin Michel.

**Kuznets S.,**  
1972, *Croissance et structure économique* (trad. française). Paris, Calmann-Lévy (Economie contemporaine).

- Lacouture J.,**  
1981, *Pierre Mendès France*. Paris, Le Seuil.
- Lecaillon J.,**  
1972, *La croissance économique*. Paris, PUF.
- Lenclud G.,**  
1984, "Note critique. L'eau dans la cité. Technique et milieux symboliques". *Etudes rurales* 93-94. Paris : 151-161.
- Lévi-Strauss Cl.,**  
1962, *La pensée sauvage*. Paris, Plon. 1964, *Mythologiques. Le cru et le cuit*. Paris, Plon.  
1973, *Anthropologie structurale 2*. Paris, Plon.
- Lewis A.R.,**  
1954, "Economic Development with Unlimited Supplies of Labor", *Manchester School* 22 : 131-191.
- Parkin D., ed.,**  
1982, *Semantic Anthropology*. Londres-New York, Academic Press (Monographs 22).
- Perroux F.,**  
1969, *L'économie du XXe siècle*. Paris, PUF.
- Rich N.,**  
1977, *The Age of Nationalism and Reform*. New York, W.W. Norton (1ère ed. 1970).
- Sahlins M.,**  
1976, *Culture and Practical Reason*. Chicago, trad. française : *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, 1980, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).
- Schwartz M.J., Turner V.W, Tuden A., eds.,**  
1966, *Political Anthropology*. Chicago, Aldine Publishing Cy.
- Sorman G.,**  
1987, *La nouvelle richesse des nations*. Paris, Fayard.
- Touraine A.,**  
1969, *La société post-industrielle*. Paris, Denoël (Coll. Médiations).
- Tyler, ed.,**  
1969, *Cognitive Anthropology*. New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Veyne P.,**  
1971, *Comment on écrit l'histoire*. Paris, Le Seuil (Coll. Points).